

FICHE CRITERE ELIGIBILITE ET CHOIX DES SEJOURS

(Une fiche par mineur à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLE LEGAL

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

Tél. Portable : _____

Tél. Domicile : _____

@mail : _____

RENSEIGNEMENTS ENFANT

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

Sexe : ☐ F ☐ M

L'enfant a-t-il bénéficié de séjours **VILLE DE PARIS** au cours de l'année
2025 : ☐ oui ☐ non

SITUATION DU MINEUR

- ☐ Le mineur est en inclusion, en situation de handicap/besoins particuliers ;
- ☐ Le mineur est accompagné par l'aide sociale à l'enfance ;
- ☐ Le mineur est issu des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- ☐ La famille a un quotient familial inférieur ou égal à 1500€ ;
- ☐ Aucun de ces critères

CHOIX DU SEJOUR

CHOIX DU CENTRE PAR ORDRE DE PREFERENCE (Août ou Automne)

CHOIX N°1 – SEJOUR N°	☐	1- DU	☐	☐	AU	☐	☐
CHOIX N°2 – SEJOUR N°	☐	2- DU	☐	☐	AU	☐	☐
CHOIX N°3 – SEJOUR N°	☐	3- DU	☐	☐	AU	☐	☐
CHOIX N°4 – SEJOUR N°	☐	4- DU	☐	☐	AU	☐	☐
CHOIX N°5 – SEJOUR N°	☐	5- DU	☐	☐	AU	☐	☐

DOCUMENTS À FOURNIR AUPRES DE NOTRE SERVICE

Documents obligatoires pour la validation du séjour :

- La fiche de renseignements administratifs et sanitaires complétée et signée par un représentant légal (téléchargeable sur paris.fr)
- Notification de tarif délivrée par la caisse des écoles année 2024/2025 ou quotient familial (moins de 3 mois) délivré par la CAF pour justifier d'un QF inférieur à 1500 €.
- Copie des vaccinations obligatoires
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Le contrat de séjour Colonies Apprenantes (qui sera à nous retourner une fois l'inscription validée)

Documents complémentaires nécessaires au départ :

- Attestation de couverture sociale en cours de validité pendant le séjour et indiquant le nom de l'enfant (CMU, Carte AME recto-verso...)
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile indiquant le nom de l'enfant et en cours de validité pendant le séjour (En vertu des articles L227-4 et 5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est fortement recommandé aux familles de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent).

Selon les séjours* :

- L'attestation de réussite au test d'aisance aquatique Ou le Savoir Nager. Pour information, pour l'obtenir vous devez vous rapprocher d'une piscine municipale pour prendre rendez-vous. Le test en piscine est tarifé (7€ / brevet). Le brevet est délivré sur place à l'issue du test si l'enfant développe les aptitudes requises. Dans le cas contraire, l'EAPS proposera le nombre de leçons nécessaires avec un calage au mieux pour que l'aptitude soit acquise rapidement.
- => Le document doit préciser si le test a été réussi avec ou sans brassière.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive

***Dans le cas où ces documents ne seraient pas transmis, l'enfant ne pourra pas participer à l'activité concernée.**